

Formation en soins infirmiers

Version n°1
Date : 09/2021

PUBLIC CONCERNÉ :	Bachelier ou personne en reconversion ou en activité selon les prérequis ci-après Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec l'organisme dispensateur de l'action de formation
OBJECTIF GÉNÉRAL :	La formation en soins infirmiers est réglementée par les articles D4311-16 à D4311-23 du Code de la Santé Publique et par l' arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier . La formation conduisant au diplôme d'Etat infirmier vise l'acquisition de dix compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.
PRÉ-REQUIS :	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes bachelier ou en classe de terminale: pré-requis et inscription sur Parcoursupⁱ. • Vous êtes en activité (vous avez un emploi ou vous êtes en recherche d'emploi) et vous avez cotisé au moins trois ans à un organisme de protection sociale. Vous devez télécharger et remplir le dossier d'inscription pour la formation au diplôme d'Etat infirmier. <p>L'admission définitive des candidats est subordonnée à la production obligatoire des documents suivants : Au plus tard le 1er jour de la rentrée</p> <p>1°). Un certificat médical par un médecin agréé (par l'Agence Régionale de Santé, délégation Départementale) attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession. Au plus tard le jour de la première entrée en stage</p> <p>2°). Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France : • Anti diphtérique • Anti tétanique • Anti poliomyélitique • Anti Hépatite B, Covid 19</p> <p>3°). Une IDR à la tuberculine datant de moins d'un an</p>
DURÉE :	<p>La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines et un total de 4200 heures pour l'ensemble de la formation.</p> <p>Les enseignements sont répartis suivant une alternance cours/stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation théorique : 2100 heures sous forme de cours magistraux (750 heures), de travaux dirigés (1050 heures) et de travail personnel guidé (30 heures), • Formation clinique : 2100 heures sous forme de stages en milieu intra et extra hospitaliers. L'étudiant est accompagné par un tuteur et un maître de stage. <p>Le travail personnel complémentaire est estimé à 300 heures.</p> <p>Durée des stages pour la première année : 15 semaines, soit : 5 semaines en Semestre 1 et 2 fois 5 semaines en Semestre 2</p>
DELAI D'ACCES :	<p>Début des pré-inscriptions sur Internet : voir le calendrier 2022 PARCOURS SUP</p> <p>Fin des pré-inscriptions sur Internet :</p> <p>Résultats de la sélection :</p> <p>Ce calendrier est soumis à la validation de l'ARS.</p>
NOMBRE DE PARTICIPANTS :	<p>90 en 1ere année (site Châteauroux)</p> <p>40 en 1ere année (site Le Blanc)</p>

CONTENU DE LA FORMATION :

La FORMATION THEORIQUE :

Le référentiel de formation propose des unités d'enseignement (UE) de quatre types :

- des unités d'enseignement dont les savoirs dits contributifs aux savoirs infirmiers,
- des unités d'enseignement de savoirs dits constitutifs des compétences infirmières,
- des unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation,
- des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE Annexe V de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier p.60-114

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

- 1 : Sciences humaines, sociales et droit,
- 2 : Sciences biologiques et médicales,
- 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions,
- 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- 6 : Méthodes de travail.

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'infirmier est ainsi constitué de 36 matières de formation réparties dans 59 unités d'enseignement pour permettre une progression pédagogique cohérente

LA FORMATION CLINIQUE EN STAGE

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation. Chaque stage fait l'objet d'une préparation et d'une exploitation à l'institut de formation. Pendant les temps de stage l'étudiant se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances. 16 Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

EVALUATION :

La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement conformément au référentiel de formation

L'évaluation des connaissances est réalisée par un contrôle continu et régulier et/ou un examen terminal

L'évaluation des compétences en stage

L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités. Le portfolio de l'étudiant est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences et des activités infirmières. L'étudiant réalise des activités en lien avec le stage effectué. Le portfolio comporte plusieurs parties renseignées lors de chaque stage :

- des éléments sur le cursus de formation de l'étudiant, écrits par celui-ci avant son arrivée en stage,
- des éléments d'analyse de la pratique de l'étudiant à partir des activités réalisées en stage, rédigés par l'étudiant,
- des éléments d'acquisition des compétences au regard des critères cités qui sont renseignés par l'étudiant, en concertation avec l'équipe d'encadrement, lors de l'entretien d'évaluation du stage. Les indicateurs permettent aux professionnels d'argumenter les éléments sur lesquels les étudiants doivent progresser
- des éléments sur la réalisation des activités de soins, à renseigner par l'étudiant, en concertation avec l'équipe d'encadrement et l'étudiant, pendant le stage,
- un bilan intermédiaire et de fin de stage réalisés par le tuteur pour évaluer la progression de l'étudiant. L'évaluation prend en compte le niveau de formation ; Elle se fonde sur sa progression au cours du stage dans le développement de ses compétences, au travers des situations rencontrées et de la mise en œuvre des activités de soins.

A l'issue de chaque stage, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio, au cours d'un entretien avec l'étudiant.

VALIDATION :

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elle, ou par application des modalités de compensation.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

→ Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;

→ Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages

La réforme de la formation en soins infirmiers de 2009 a permis d'entrer dans le cadre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et de conférer le grade de licence au diplôme d'État d'Infirmier. Ce grade permet dorénavant de poursuivre un parcours en master et en doctorat.

Dans le cadre du système de crédits européens (European Credits Transfer System : ECTS), chaque unité d'enseignement (UE) correspond à un nombre défini de crédits : un semestre correspond à 30 crédits et une année de formation à 60 crédits. L'ensemble de ces évaluations permet également de mesurer l'acquisition des dix compétences, de façon progressive au cours de la formation. À la fin de chaque semestre, l'ensemble des résultats des évaluations (notes des UE et évaluations qualitatives des stages) est présenté à la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) de formation qui se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'élève.

Les candidats ayant acquis l'ensemble des connaissances et des compétences, soit les 180 crédits européens (répartis en 120 ECTS pour les unités d'enseignement et 60 ECTS pour la formation clinique en stage) en lien avec l'acquisition des 10 compétences du référentiel métier sont déclarés reçus au diplôme d'État d'infirmier. Le diplôme d'État d'infirmier ou d'infirmière est délivré par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Pour atteindre ces objectifs, l'IFSI s'appuie en premier lieu sur son personnel permanent et sur un vaste réseau d'intervenants. Ces moyens humains, richesse essentielle de l'IFSI, sont mobilisés dans une réelle mutualisation des compétences de tous ses acteurs. Cette mise en commun concerne les expériences déjà réalisées, tous les savoirs disponibles, les différentes méthodes pédagogiques mises en œuvre dans les différents sites et filières de formation. En alimentant la réflexion collective, interne et externe, elle est facteur d'enrichissement réciproque et de cohérence. Enfin, l'IFSI veille à l'adaptation permanente de ses prestations, pour inscrire son action dans les enjeux présents et émergents. Cette vision s'appuie notamment sur les projets pédagogiques de chaque filière de formation, projets élaborés avec la participation de l'ensemble des personnels concernés et des étudiants, actualisés chaque année

L'équipe pédagogique

- L'équipe pédagogique est constituée du directeur de l'IFSI et de 12 formateurs infirmiers diplômés d'Etat/cadres de santé. La direction de l'IFSI assure une supervision pédagogique de l'ensemble des enseignements théoriques et cliniques. Le directeur est responsable du fonctionnement général de l'institut, de l'organisation de la formation initiale, de la conformité du contenu du programme aux textes officiels, de l'animation et de l'encadrement des membres de l'équipe. 12 formatrices permanentes infirmières diplômées d'état/cadres de santé construisent les contenus de formation, assurent les enseignements théoriques et cliniques, le suivi personnalisé de chaque élève et font vivre le lien avec les terrains de stage. Les permanents sont recrutés sur la base de leur CV pour leurs compétences en formation et leurs diplômes. Le soutien du responsable de formation, le travail de partage avec l'équipe, le temps d'actualisation des connaissances, la participation aux colloques, le plan de formation permettent de développer les compétences des formateurs permanents.
- Le secrétariat participe à l'accueil du public et des élèves, à l'élaboration des documents officiels et du contenu de la formation. Il accompagne les élèves dans leurs démarches administratives et participe à la vie de l'institut.
- Les intervenants extérieurs sont des professionnels de santé et autres experts assurant des interventions à l'institut dans les différents domaines de la formation. Ils sont choisis par l'équipe pédagogique en fonction de leurs compétences spécifiques et de leurs expériences. Pour les formateurs vacataires et prestataires : Le recrutement des intervenants se fait essentiellement par les réseaux professionnels (terrains professionnels, autres centres de formation). Le CV nous sert de repère sur l'expérience et la formation et l'échange avec les réseaux sur la qualité des prestations fournies. Avant l'intervention, l'intervenant a un cahier des charges à respecter. Nous demandons à l'intervenant au regard du cahier des charges (objectifs, contenus) de nous fournir un plan de son (ses) intervention(s) et les moyens pédagogiques retenus. Nous demandons à l'intervenant de nous fournir un plan de cours, les documents remis aux étudiants et son support de cours. Une évaluation auprès des étudiants est réalisée pour les interventions sur le domaine de formation. Cette évaluation permet de faire un retour à l'intervenant et de nous engager ou pas à poursuivre notre collaboration. Nous organisons également des régulations avec les étudiants.

	<p><u>Les locaux et le matériel pédagogique</u></p>
--	--

	<p>l'IFSI dispose de nombreuses salles de cours équipées de système vidéo et 1 salle de travaux pratiques réservées à la simulation procédurale, et du matériel paramédical. Nous disposons également d'un centre de ressource documentaire accessible aux stagiaires, animé par une documentaliste à la disposition des élèves pour tous leurs apprentissages. 10 postes, ordinateurs sont également disponibles en salle informatique. Une Cafeteria présente à l'intérieur du CH permet une restauration rapide. Des micro-ondes sont à disposition des stagiaires au RDC.</p>
--	---

METHODES PEDAGOGIQUES :

L'alternance cours et stage

La formation des étudiants doit intégrer la période de stage dans un processus d'apprentissage progressif. Pour cela, une collaboration étroite entre les responsables d'encadrement et les formateurs de l'IFSI est indispensable. Utiliser l'alternance en formation, c'est permettre à l'étudiant :

- De prendre du recul vis-à-vis de son vécu de stage
- D'analyser ses pratiques et celles des soignants
- De se positionner et de se construire en tant que futur professionnel. La formation « professionnalisante » s'articule autour de « l'alternance cours stage » C'est à dire en construisant l'organisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de mettre en lien les savoirs théoriques et les situations cliniques.

Ce processus permet à l'élève de confronter « le savoir à l'action » et de mettre du sens sur l'ensemble des activités à réaliser. Les apprentissages de la pratique se font en stage et à l'IFSI. La pratique ne se réduit pas à la réalisation d'actes ou de techniques mais se réfère à l'acquisition de savoirs et d'attitudes professionnels.

L'alternance intégrative

La formation repose sur une alternance se traduisant par une succession de temps de formation en stage et en institut. L'équipe pédagogique vise la construction d'un dispositif favorisant le modèle d'une alternance dite « intégrative ». L'alternance intégrative se caractérise par une mise en cohérence des différentes périodes de l'alternance et des interventions concertées de l'ensemble des acteurs. Les analyses de situations concrètes de travail vécues en stage vont permettre les apprentissages tant à l'institut de formation que dans les unités de soins. Ainsi, nous définirons l'alternance intégrative en référence à G. Malglaive comme « un processus d'équilibration des compétences en formation par un aller et retour centre-terrain, pratique-théorie, fondé sur une articulation systémique (...) où les acteurs des différents lieux fonctionnent en complémentarité et en synergie (plutôt qu'en juxtaposition, concurrence ou déni de l'autre). » *Malglaive G. Alternances et compétences. Cahiers pédagogiques. 1994;(320):26-28*

Au regard des diverses approches décrites ci-dessus vont être utilisées diverses

méthodes pédagogiques :

- Cours magistral : la méthode, est utilisée pour transmettre des informations à un grand nombre de personnes en un temps réduit. Ils sont dispensés en grand groupe. Ils concernent les savoirs contributifs et sont dispensés par des intervenants spécialistes du thème traité
- Recherche sur une thématique : travail en groupe ou en individuel suivi d'un temps de restitution collectif. Afin de nourrir son exposé, l'élève est amené à rechercher des informations, à questionner son expérience, à confronter sa représentation et à se poser des questions.
- Analyses de situations cliniques : travail en groupe ou en individuel suivi d'un temps d'exploitation collectif. Afin d'analyser les situations, l'élève doit mobiliser ses connaissances, comprendre et se questionner, afin de développer son raisonnement clinique.
- Jeux de rôle : apprentissage par situations simulées.
- La simulation : Simulation d'une situation de prise en charge d'une personne autour des thèmes du handicap, de la démence, de la gestion de situations de crise. Il s'agit de mettre en évidence les notions de bienveillance et de

	<p>bienveillance. Les étudiants peuvent s’immerger totalement dans les situations scénarisées par les formateurs ; débriefing, travail d’analyse avec l’aide du formateur pour se situer dans sa posture professionnelle. (Démarche réflexive). Un compte rendu bilan est fait avec les formateurs permanents La simulation est une pédagogie active orientée sur l’apprentissage et centrée sur l’apprenant. L’erreur est possible, elle est analysée avec le groupe. Cette méthode pédagogique permet également de travailler sur la gestion du stress et de renforcer la confiance en soi. L’objectif principal de la simulation est : « Jamais la première fois sur le patient » <i>Granny. JC Moll MC, recommandations de la Haute Autorité de Santé (ARS). Janvier 2012</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - JOB DATING - Accompagnement individualisé ou suivi pédagogique individualisé : C’est un outil au service de l’apprenant. Le suivi peut être envisagé sous différentes formes en bilan, pour l’intégration des connaissances, et sur un temps d’analyse des pratiques. Il peut être individuel ou collectif. - En dehors de cette programmation il existe des rencontres entre les stagiaires et les formateurs selon les besoins respectifs <p>La dynamique de groupe : La dynamique de groupe est utilisée comme outil pédagogique dans l’acquisition des méthodes de travail, l’analyse des situations, l’élaboration et l’évaluation de projets, ainsi que l’exploitation du vécu individuel et collectif.</p>
<p>Accessibilité aux personnes porteuses de handicap</p>	<p>Les instituts de formation du Centre Hospitalier CHATEAUROUX LE BLANC sont sensibles à l'accueil et l'accompagnement des étudiants et élèves en situation de handicap. Des salles de cours sont situées en rez de chaussée, et des sanitaires sont adaptés. Sur chaque site de formation, des correspondants handicap seront à votre écoute :</p> <p>CONTACTS :</p> <p><u>IFSI/IFAS/IFA CHATEAUROUX :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame ALBERT PLIQUE Nicole : 02.54.29.69.55 nicole.albert-plique@ch-chateauroux.fr • Madame LEPAN Sophie sophie.lepan@ch-chateauroux.fr <p><u>IFSI/IFAS LE BLANC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur GIRAULT Pascal : 02.54.28.28.61 pascal.girault@ch-leblanc.fr
<p>TAUX DE REUSSITE :</p>	<p>100 %</p>
<p>TAUX DE SATISFACTION :</p>	<p>Support en cours de réalisation Les étudiants en soins infirmiers répondent à une enquête de satisfaction pour réaliser le bilan des trois années de formation</p>

ⁱ Critères généraux d'appréciation des dossiers Parcoursup

- Notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée sur les notes de Français, de langues, de mathématiques et, selon la série du baccalauréat, de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie.
- Les épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique.
- Les résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation.

- Les éléments qualitatifs du dossier :- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, Fiche avenir ;
- Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, ...) ;
- Niveau en langue française pour les candidats étrangers.

Cinq attendus nationaux ont été retenus pour la formation en soins infirmiers

- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- Compétences en matière d'expression écrite et orale : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- Compétences organisationnelles et savoir être : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.